

# Formation / Les missions du CSE en SSCT

(dans les entreprises de 50 à 299 salariés)

## Organisation de la formation :

- Intra en présentiel (dans vos locaux)
- Inter en présentiel (NIMES)

**Code module :** INI 550

**Durée :** 5 jours / 35 heures

**Composition du groupe :** De 2 à 12 personnes

**Prérequis :** Aucun

**Public :** Membres du CSE (entreprises de 50 à 299 salariés)

**Accès handicapés :** Les modalités de mise en œuvre seront adaptées selon les cas.

## Methodes pédagogiques :



- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion discussion
- Utilisation de documents d'exemples : DUERP / PDP....
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations visite d'inspection.
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

## Objectifs pédagogiques :



- Connaître la réglementation en matière de prévention des risques en entreprise
- Développer des aptitudes en analyse de risques
- Se familiariser avec les outils d'analyse de la santé : accidents de travail ou maladies professionnelles
- Inciter l'entreprise à s'engager dans la prévention et dans l'amélioration des conditions de travail

## Programme



### 1. Le CSE et ses prérogatives en SSCT

- La composition du CSE
- Historique, importance et enjeux de la prévention en entreprise
- Les différentes attributions du CSE
- L'accès aux registres
- Les visites trimestrielles d'inspection
- Le compte rendu des visites
- L'obligation d'informations et de consultations
- La démarche QVT (qualité de vie au travail)
- Les possibilités de négociation

### 2. Connaître les règles fondamentales

- Le fonctionnement général du CSE
- La fréquence des réunions
- L'ordre du jour
- La préparation des réclamations
- La responsabilité de l'employeur
- Les autres acteurs internes et externes
- La discrétion et la confidentialité

### 3. L'obligation de moyen de l'employeur

- Le local
- Le panneau d'affichage
- La liberté de circulation
- Les heures de délégation
- La formation
- Les autres ressources des élus
- Les différentes formes de communication
- Comment bien communiquer

INI 550 Page 1/2

## Contact :



CONSULTATION & FORMATION



06.12.87.42.13



www.format-atmani.com /

mail : form.atmani@gmail.com

# Formation / Les missions du CSE en SSCT

(dans les entreprises de 50 à 299 salariés)



## Programme / suite



### 4. Les aspects juridiques de la mission

- Contexte réglementaire issu du code du travail
- Les différents niveaux de responsabilités des acteurs de la prévention
- Les notions de responsabilité civile et pénale
- La délégation de pouvoir

### 5. Le périmètre SSCT dans les entreprises de 50/300 salariés)

- Les statistiques nationales et du secteur d'activité
- La notion prévention et risques professionnels
- La définition de l'accident de travail, de trajet et de maladies professionnelles
- Les indicateurs (Taux de fréquence / taux de gravité)
- Le coût des accidents de travail directs et indirects
- Les conséquences pour les salariés et pour l'entreprise
- L'analyse suite à accident
- La méthode de l'arbre des causes

### 6. Les risques psychosociaux

- Définition de la prévention des risques professionnels
- Les situations de travail
- Qu'est que le travail prescrit et le travail réel ?
- Les risques professionnels
- Identifier et évaluer les risques dans votre entreprise
- Les 9 principes généraux de prévention
- Les différents niveaux de prévention
- La DUERP (rédaction, mise à jour et accès)
- La pénibilité
- L'interférence des entreprises extérieures

### 7. Les risques psychosociaux

- Définition
- Les enjeux de la prévention du risque psychosocial.
- Les grandes familles des RPS (selon le rapport GOLLAC)
- Le Burn out
- Les violences internes – Harcèlement moral / sexuel et comportements sexistes

